

Avis de constitution

SOCIETE « ALEXANDRE KOUASSI TECHNOLOGY » en abrégé « AK ELIORAH TECH »

Siège Abidjan, Cocody Angré 8ème Tranche, Cité Sagecim, lot 116 ilot 5, Lot 116, Ilot 5

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 15/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALEXANDRE KOUASSI TECHNOLOGY » en abrégé « AK ELIORAH TECH »

Objet : La société a pour objet en République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

Réalisation et équipement de château, forage ;

Tous travaux d'électricité ;

Génie civil ;

BTP ;

Tous travaux de construction ;

Réhabilitation d'immeuble ;

Logistique ;

Commerce général ;

Import-export ;

Prestations de services

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,500,000 F CFA divisé en (150.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody Angré 8ème Tranche, Cité Sagecim, lot 116 ilot 5, Lot 116, Ilot 5

Dirigeant(s) M KOFFI KOUASSI ALEXANDRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01364 du 12/02/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09275/GTCA/RC/2025 du 12/02/2025

